

Literie

⇒ **Les élèves doivent fournir et entretenir :**

- Housse d'oreiller (65*65)
- Housse de couette (140*200)
- Drap house (90*200)

L'établissement met à disposition (alèse, coussin, couette, couverture).

Vie à l'internat

⇒ **Les élèves doivent fournir :**

- 1 verre en plastique durable
- 1 cadenas (*avec 2 clés ou à code*)
- 1 trousse de toilette complète (restant à l'internat) : savon, brosse à dents, dentifrice, peigne, shampoing, etc.

Sac d'internat

⇒ **Nos préconisations pour chaque semaine :**

- 6 slips/culottes, 6 tee-shirts, 6 paires de chaussettes
- Des bas : pantalons/bermudas/robes (*en nombre suffisant*)
- Des hauts : pulls/gilets/vestes (*en nombre suffisant*)
- 1 blouson
- Des vêtements de sport (*survêtement/short*)
- 2 pyjamas
- 1 serviette de toilette, 1 drap de bain
- Des paires de chaussures de tous les jours, 1 paire de chaussures de sport
- 1 paire de claquette (tong ou sandale)
- Des mouchoirs jetables
- 1 sac plastique pour le linge sale

Pour information

⇒ **L'entretien des équipements de formations professionnelles (4^{ème}/3^{ème}/CAP) fournis par la Région est à la charge de la famille.**

⇒ **Attention :** les AÉROSOLS sont INTERDITS (DÉODORANT, PARFUM, LAQUE) en raison de la présence d'une alarme à incendie.

⇒ **A noter que :** l'établissement ne peut être tenu pour responsable des effets personnels des élèves. Les sommes d'argent, vêtements ou objets de valeurs sont vivement déconseillés.